Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 1

Rubrik: Petites annonces classées

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est intéressant de remarquer que la progression est plus forte pour les impôts directs que pour les impôts indirects, alors qu'on avait accusé le Ministre des Finances, au moment de l'application de ces réformes, de recourir essentiellement aux impôts indirects considérés comme anti-démocratiques.

Depuis plusieurs années, les recettes normales ne suffisent pas à couvrir les dépenses de l'Etat. La Trésorerie a une lourde tâche pour faire face soit au déficit du budget ordinaire, soit aux dépenses inscrites dans un budget extraordinaire pour y être balancées par des recettes d'emprunt. Pour ménager le marché financier fortement mis à contribution au cours de ces dernières années, le Ministre des Finances a, cette année, fait appel surtout au marché monétaire. L'aisance qui régnait sur ce dernier, grâce au rapatriement des capitaux émigrés, l'engageait d'ailleurs à suivre cette voie. Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale, puis Bons d'Armement ont absorbé, à des taux plus bas que les années antérieures, les disponibilités du marché à court terme.

Cette excellente politique d'une part, le redressement économique provoquant la reconstitution de l'épargne et le développement de la matière imposable d'autre part, ont permis à la France d'aborder la guerre dans une situation financière qu'on pouvait difficilement espérer, même à la fin de l'année 1938.

Depuis le début du mois de septembre, les souscriptions aux Bons d'Armement se poursuivent à un rythme patriotique. La fiscalité a été aggravée, mais il s'agit surtout de mesures procédant d'une justice égalitaire et tendant financièrement à compenser les moins-values résultant de la mobilisation d'un neuvième de la population. Enfin, sur le crédit de 25 milliards qui lui fut ouvert par la Banque de France au début des hostilités l'Etat a fait un prélèvement de 11 milliards 800 millions.

L'énormité des dépenses de l'Etat a complètement transformé le problème des finances publiques depuis le début de la guerre. Il ne s'agit plus seulement de prélever, avec le meilleur rendement et le plus de justice possible, une part du revenu national, mais également de rebâtir l'économie nationale pour qu'elle puisse supporter la charge de la guerre.

Jacques L'HUILLIER.

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 1 franc pour la France et à 2 fr. 50 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Alimentation :

Alimentation en général (171)

Métallurgie :

Machines de bureau (149)

Textiles :

Textiles en général (167, 170).

Bonneterie (169)

Filés (168).

Demande d'emploi :

Jeune homme suisse, 26 ans, parlant français, anglais, allemand et un peu espagnol, séjour à Paris, Londres et Madrid pendant 5 ans 1/2, demande de suite situation, si possible à Psris. Bonnes références. (173)

Divers :

Maison d'exportation suisse dirigée par citoyen suisse avec grande expérience dans les affaires d'exportation et étant en relations étroites avec maisons industrielles suisses, effectuerait achats de toutes sortes pour compte de maisons établies en France (166).

Communiqué:

« Les personnes qui cherchent un mandataire voyageant entre la France et la Suisse pour affaires juridiques, administratives ou commerciales, peuvent s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, à Paris (172). »

Électricité :

Appareils ménagers électriques (139).